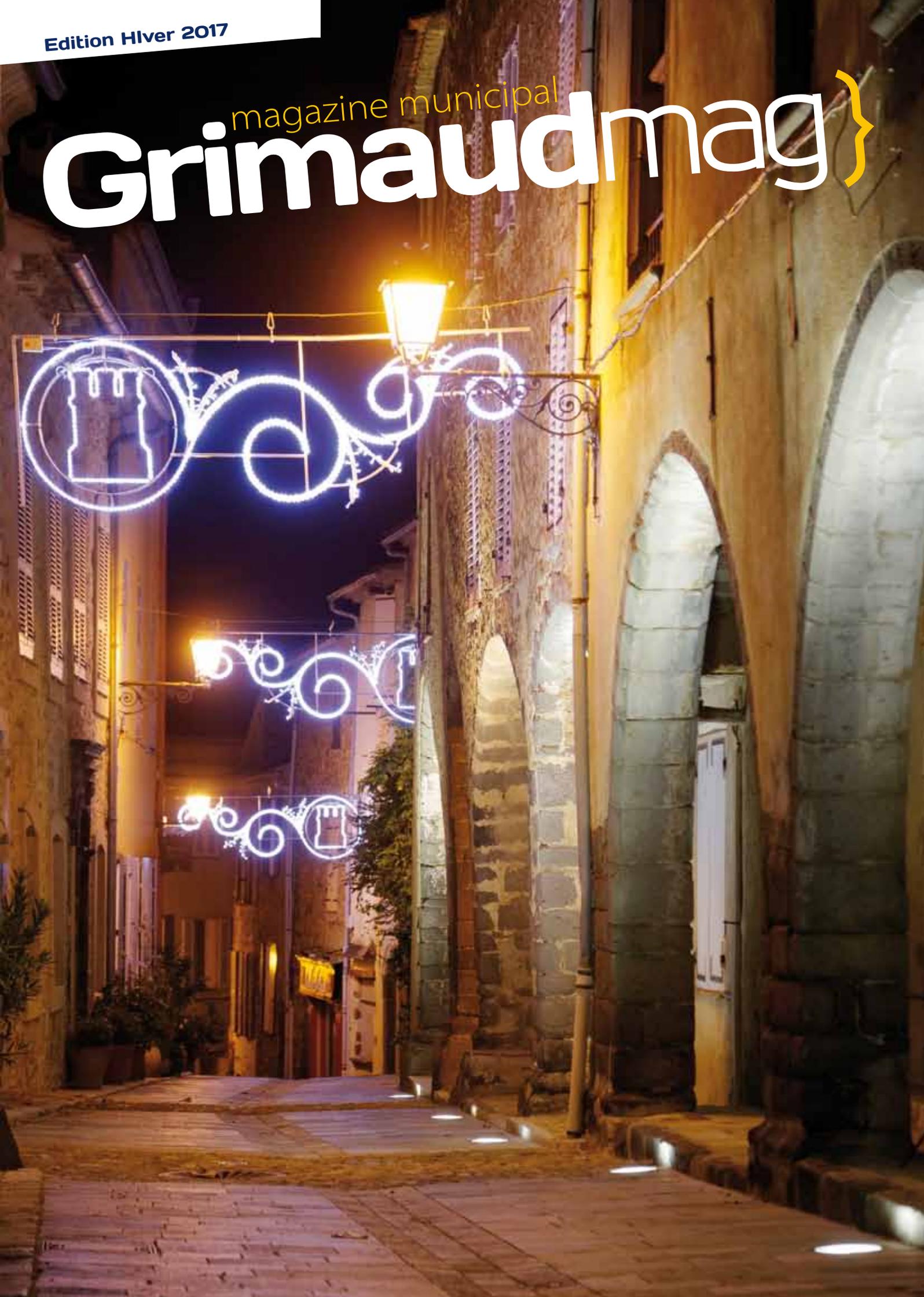


Edition Hiver 2017

magazine municipal

Grimaudmag }





Le sommaire du Grimaud mag

édition hiver 2017

Pratique

Pour contacter les services municipaux, on peut se rendre en mairie ou dans les services décentralisés chaque jour de la semaine aux heures ouvrables, téléphoner au **04 94 55 69 00** ou envoyer un courrier électronique via le site de la commune.

Pour contacter les élus, on peut appeler le cabinet du maire. Les élus de l'opposition disposent d'un local en mairie pour accueillir les administrés.

Le maire reçoit sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h à 12h en mairie.

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE GRIMAUD

Edition Hiver 2017

Directeur de la publication : **Alain Benedetto** Maire de Grimaud

Rédaction : **Noël FELTEN-AMBROSINI**, Directeur de cabinet avec la collaboration des services municipaux.

Crédits photographiques : **Cyril Carpentier**.

Page de couverture : **Cyril Carpentier**.

Conception graphique : **Ideogram design**

Impression : **Graphic service**

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC®

Reproduction, même partielle, des textes et photographies rigoureusement interdite.

Edito	P03
Travaux	P04 et 05
Plan Local d'Urbanisation	P06 et 07
Environnement	P08 et 09
Le sport à Grimaud	P10 à 11
Jeunesse	P12
Rétrospective	P13 à 16
Évènements à venir	P17
Culture & patrimoine	P18, 19, 20, 21
Association Mogoya So	P22
Vie municipale	P23

Plus de 250 grimaudois se sont réunis mardi 19 décembre au complexe sportif des Blaquières pour le traditionnel repas de fin d'année des aînées de la commune.



Bonne année 2018 !

Grimaudoises, Grimaudois,



Retrouvez toute mon actualité au quotidien sur facebook : www.facebook.com/benedettogrimaud/



À l'heure de lire ces lignes, vous préparez les fêtes de fin d'année, Noël ou la Saint Sylvestre. Ces moments de partage où l'on se retrouve en famille, sont importants et permettent de se ressourcer. Grimaud a drapé ses plus beaux habits de lumière pour l'occasion et j'espère que vous aurez tous l'occasion d'en profiter. C'est avec joie que je vous présente dans cette revue les actions et les événements qui se sont déroulés au cours des six derniers mois à Grimaud et ceux à venir.

2018, portera dans un premier temps les fruits du travail de 2017 avec par exemple la réception du pôle enfance qui fera le plaisir des parents et des plus jeunes. La rénovation de la Place Neuve continuera à renforcer la mise en valeur du village pour redonner son caractère original et provençal. Cette nouvelle année sera également une année riche en événements et en animations. J'ai toujours eu à cœur de faire vivre Grimaud toute l'année, dans les meilleures conditions et au plus proche de ses racines et de son histoire. Ce n'est pas toujours facile, mais le travail remarquable de nombreux volontaires et amoureux de Grimaud, permet souvent de réaliser de beaux moments.

En 2018, j'espère que ce mouvement, accompagné par la municipalité, va s'amplifier.

Depuis 3 mandats, avec mon équipe, nous avons toujours tenu l'ensemble des promesses faites aux grimaudois. Nous sommes à l'écoute des suggestions et des demandes de la population.

Ainsi le retour de la semaine des 4 jours en septembre dernier, c'est fait à la demande des parents d'élèves et des conseils d'écoles.

Nous continuerons sur cette ligne qui est le fil conducteur de notre action. Nous ne manquons pas de projets, ni d'ambition pour le futur de notre ville. Cependant, il est évident que de nombreuses contraintes existent.

La première d'entre elles est évidemment les finances. L'attaque et l'asphyxie faites aux villes et villages entraîneront forcément une uniformisation de nos communes. En diminuant nos dotations, les mairies ne seront bientôt capables que d'effectuer le travail d'application des normes à l'image d'un syndic géant ! Nous ne serons plus en mesure de proposer un travail, des projets et des événements à l'image de nos terroirs. Je me bats au quotidien avec mon équipe pour éviter cette trajectoire.

Pour 2018, je vous souhaite à tous de vivre une année remplie de bonheur et de santé. J'espère que vos projets, des plus simples aux plus extravagants prendront forme. N'oubliez pas de profiter de chaque jour, de ne jamais se décourager et de toujours croire en ses rêves.

Alain BENEDETTO
Maire de Grimaud,
Conseiller départemental

Rénovation du clocher

Depuis le mois de septembre, le clocher s'était fait silencieux et discret derrière une bâche, pour mieux se dévoiler au public quelques semaines plus tard. La mairie avait lancé les travaux de restauration de ce patrimoine qui veille sur le village depuis le XVI^e siècle.

C'est un véritable travail de recherche historique qui a été effectué en amont des travaux.

Il ne fallait pas juste rafraîchir les façades, il fallait lui redonner son apparence d'origine, dans la pure tradition provençale. Ce projet est dans la continuité de l'action municipale : se développer et se moderniser dans la tradition !

Les cloches ont été mises à l'arrêt au début des travaux pour des raisons de sécurité.

Elles vont évidemment reprendre leur labeur horaire comme elles le font depuis plus de 500 ans.

La réfection du clocher vient compléter les travaux emblématiques de rénovation du village pour 2017 comme celle de la Place Neuve.

Ainsi à la fin de l'hiver, de la Place de l'Église jusqu'au monument aux eaux, la traversée du village connaîtra un aspect renouvelé pour mieux s'épanouir et vivre à Grimaud.



Un peu d'histoire

Dès le XI^e siècle, le village de Grimaud possède une modeste église Saint Michel, dont les historiens ignorent l'aspect et l'emplacement.

Elle fut remplacée par cette belle église, que nous connaissons aujourd'hui, de style roman provençal. Les dimensions et la qualité de construction de cette église en granit et calcaire, prouvent l'aisance du village à la fin XII^e et au début du XIII^e siècle. Cet édifice initialement couvert de lauzes de schistes, a connu quelques modifications dans son architecture originelle comme la construction du clocher (XVI^e siècle), de la sacristie (XVIII^e siècle) ou l'élargissement des ouvertures au sud.

À cause d'un cruel manque de place, le cimetière entourant l'église a été déplacé vers le moulin Saint-Roch à la fin du XIX^e siècle.

À l'intérieur de l'église, se trouvent quelques traces d'anciennes fresques décorant les murs et la voûte. Au-dessus du transept, une fresque de 1850 représente Saint Michel, Saint Pierre et Saint Barthélemy. Les vitraux en verre et résine ont été réalisés par le bijoutier Jacques Gautier, en 1975. Un orgue fut installé en 2015 par l'atelier Pascal Quoirin.

Fibre optique et internet très haut débit : la Communauté de communes active la connexion !

D'ici le printemps 2018, les travaux de déploiement des réseaux de fibre optique seront lancés dans le Golfe de Saint-Tropez, à l'initiative de la Communauté de communes qui en a désormais la compétence.

La fibre optique, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit du système aujourd'hui le plus performant en matière de transfert de données numériques, permettant à tous les foyers et toutes les entreprises d'avoir des connections internet haut débit. En 2023, chaque foyer ou entreprise du Golfe de Saint-Tropez disposera de la fibre optique. Quelques cas exceptionnels existeront toujours, par exemple pour des maisons très isolées et éloignées de tout réseau. Dans ce cas-là, des solutions alternatives seront proposées avec la 4G, la 5G ou le satellite.

Des travaux en 3 phases

C'est le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) du Var, adopté par le Conseil départemental le 18 décembre 2014, qui fixe les ambitions du département en matière d'aménagement numérique pour les 15 prochaines années.

Sur le Golfe de Saint-Tropez, il est programmé en trois phases de développement :

- La première phase de travaux va courir sur deux ans, **entre juin 2018 et juin 2020**. Elle concernera principalement les secteurs du littoral, dont la commune de Grimaud quasiment dans son intégralité (quelques zones éloignées seront concernées par les 2^e et 3^e phases). Ces travaux vont concerner 35 000 abonnés.
- La deuxième phase se fera **entre juillet 2020 et décembre 2021**. Les zones traitées seront celles au-delà du bord de mer, vers l'intérieur des terres. Cela concernera 30 000 abonnés, notamment à Cavalaire, La Croix Valmer, Le Plan de la Tour et Ramatuelle village.
- La troisième et dernière phase aura lieu **entre janvier 2022 et décembre 2023**. Elle concernera les 7 000 abonnés restants, situés notamment sur les hauteurs à La Garde-Freinet ou vers le périmètre des trois caps à La Croix Valmer et Ramatuelle.



POUR PLUS D'INFORMATIONS :
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
GOLFE DE SAINT-TROPEZ
Téléphone : 04 94 55 70 30
Email : ant@cc-golfedesainttropez.fr
Site web : www.cc-golfedesainttropez.fr

Un nouveau PLU pour Grimaud

Le PLU concerne aussi bien les paysages et les patrimoines, naturels et bâtis, que le fonctionnement de la commune, son accessibilité, la problématique du stationnement, les équipements publics, la répartition des logements, etc.

Les récentes évolutions du Code de l'Urbanisme sont venues modifier l'approche des documents d'urbanisme, notamment :

- les lois Grenelle I et II, de 2010 et 2012, qui recentrent les considérations environnementales au cœur des projets de territoire : les principes tels que la préservation du paysage, la préservation de la trame verte et bleue, la diminution des déplacements en voiture et la réduction des effets de gaz à effet de serre sont replacés au cœur des documents d'urbanisme ;
- la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) de 2014, qui demande aux communes d'optimiser l'espace urbain.

Plus récemment, l'ordonnance du 23 septembre 2015 et le décret du 28 décembre 2015 qui restructurent notamment l'écriture du règlement du PLU.

Le nouveau PLU aura donc à répondre à ces nouveaux objectifs tout en préservant l'environnement paysager et en protégeant les caractéristiques culturelles spécifiques de Grimaud.



Un diagnostic, portrait de territoire

La première grande étape est l'élaboration du diagnostic territorial. Il repose sur un état des lieux de la situation actuelle du territoire dans tous les domaines (patrimoine, habitat, économie, déplacements, environnement...) et permet de dresser un bilan des atouts et contraintes de la commune.

Délimitée par le massif des Maures au Nord et à l'Ouest, le littoral à l'Est et la plaine agricole au Sud, Grimaud a connu, à l'image des autres communes du Golfe de Saint-Tropez, une forte pression au cours des dernières décennies.

Malgré un développement urbain autour du village, dans la plaine agricole et sur la façade

littorale, la commune a conservé un cadre naturel et agricole exceptionnel.

L'analyse des sensibilités environnementales, paysagères et patrimoniales particulièrement fortes, intimement liée au caractère littoral et au relief vallonné a permis d'identifier la trame verte et bleue qui maille le territoire dont la fonction est importante tant pour les continuités écologiques que pour la qualité. Cette trame verte et bleue est l'un des principaux attendus des lois Grenelle.

Commune de 4 500 habitants à l'année, la population peut quadrupler en période estivale.

Ainsi l'enjeu est d'offrir les conditions d'un développement répondant aux besoins de la vie quotidienne tout en intégrant ceux de la vie touristique, de façon complémentaire et non concurrentielle : valoriser des espaces partagés par les habitants et les touristes, conforter une armature de commerces et d'équipements couvrant à la fois les besoins permanents et saisonniers, etc.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Un cadre d'exception, préservé et favorable à la vie à l'année.

Après avoir passé le territoire de la commune au peigne fin lors du diagnostic, l'élaboration de ce document fixe les grandes orientations et les principes d'évolution de l'urbanisme et de l'aménagement de la commune pour les dix prochaines années.

Le PADD est un document transversal et aborde l'ensemble des domaines ayant attrait au quotidien des «habitants de Grimaud» et de la vie du territoire : mobilités, nature et environnement, patrimoine, activité économique, logement, démographie, offre commerciale, équipements, numérique, risques et nuisances, gestion de l'eau et des déchets, transition énergétique, etc...

Forte de ses qualités paysagères et de son terroir, la commune de Grimaud jouit d'une grande attractivité. Pour conserver ses particularités et son potentiel tout en accueillant les aménagements nécessaires à l'épanouissement de la vie locale, il est indispensable d'encadrer ses perspectives d'évolution en pensant «préservation» et «développement» de manière conjointe.



Cette volonté a pris la forme de trois grandes orientations :

- **Préserver le cadre d'exception**

Misant sur le renforcement de ses atouts, Grimaud s'attachera à valoriser son patrimoine bâti, paysager et écologique en travaillant leur visibilité.

Ainsi, le littoral recomposé sera réintégré aux trames vertes existantes, favorables à la biodiversité et les cônes de vues installés permettront de le reconnecter au grand paysage. Ce travail s'adresse autant aux habitants de la commune qu'à ses visiteurs. La gestion des risques naturels sera accrue pour s'adapter à la grande sensibilité du territoire et les limiter autant que possible.

- **Renforcer la vie locale**

Loin de souhaiter sa muséification, Grimaud s'engage à anticiper la croissance démographique en limitant l'installation de nouveaux habitants pour une population de l'ordre de 5000 habitants à l'horizon 2030. Elle pourra ainsi être en mesure de conserver une offre de services et d'équipements en adéquation avec les besoins de sa population.

Elle intègre les nouveaux usages en menant une réflexion sur l'accès au numérique qui favorisera le télétravail et limitera les déplacements.

Dans un souci de transition écologique, elle valorisera les initiatives innovantes en matière de performance énergétique.

- **Équilibrer les activités économiques sur un territoire accessible**

Enfin, pour permettre à tous ces usagers de cohabiter de manière sereine et fluide, la trame viaire sera repensée. L'objectif sera de délester la route littorale en renforçant les écomobilités et le réseau secondaire tout en préservant le paysage.

Pour lui garantir une place privilégiée dans le développement économique, l'agriculture pourra diversifier ses activités.

La commune veillera à ce que l'offre touristique reste diversifiée, que l'armature commerciale de Port-Grimaud conserve son attractivité et que

les zones d'activités, et notamment celle du Grand Pont, s'insèrent mieux dans le paysage architectural du territoire. Une nouvelle zone d'activité économique ambitieuse sera pensée pour s'adapter aux besoins de tous.

Et demain ? Définir des règles pour la mise en œuvre de ce projet

Le Projet de PLU entame aujourd'hui une nouvelle phase : la traduction règlementaire.

Les principes et règles de construction regroupés en articles complémentaires permettront d'organiser le développement du territoire.

Opposable aux tiers, elle se compose d'un document graphique (le plan de zonage) et d'un règlement écrit qui déterminent, entre autres, «où» et «comment» construire sur chaque secteur du territoire communal.

Ces règles comme l'occupation des sols, la hauteur des futures constructions, leur implantation par rapport aux voies ou encore la présence d'espaces verts sur chaque parcelle, seront définies en fonction des caractéristiques des zones.



Un PLU partagé

La commune a souhaité mettre en place un dispositif de concertation avec notamment une exposition synthétisant le contenu des étapes principales du PLU et des réunions publiques.

Le diagnostic et le PADD ont été présentés lors d'une réunion publique le 2 novembre dernier. Une exposition retraçant cette démarche est consultable en mairie.

Dans la continuité des temps d'échange et de dialogue qui ponctuent la démarche, vous serez invités à poursuivre les débats pour construire un projet cohérent et partagé.

Un registre est à votre disposition en mairie pour recevoir vos contributions.

Réactualisation du plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde a pour but de préparer ainsi que de mettre en procédure les actions nécessaires pour faire face à une crise majeure sur le territoire. Il a donc une double vocation : préparer et organiser.

Il prépare les acteurs qui sont amenés à intervenir face à une crise (accident technologique, inondation, incendie etc.).

La création et la consultation régulière du document permet à chacun de connaître son rôle et de l'appréhender voir de le renforcer. Le document, recense en amont, les zones à risques, les bassins de populations et les commerces les plus vulnérables. La préparation du document permet également de connaître précisément les besoins en matériel en cas de crise et ainsi de communiquer plus rapidement avec les différentes autorités.

Le plan permet donc une meilleure organisation au moment où il devra se mettre en opération. Grâce à la rédaction du plan communal de sauve-

garde, l'ensemble des procédures est normalisé.

Cela permet à chacun de se positionner dans la chaîne d'action et de communication en évitant les doublons et les omissions. Le nouveau document est également rédigé en collaboration avec la communauté de commune, permettant de créer des liens de solidarité à l'échelon de la microrégion.

Bien entendu, le meilleur moyen de protéger la population reste la prévention et l'information.

Vous pouvez consulter sur le site de la ville de Grimaud, les fiches pratiques «quel comportement adapté face aux différents risques» (Rubrique : vos démarches/environnement).

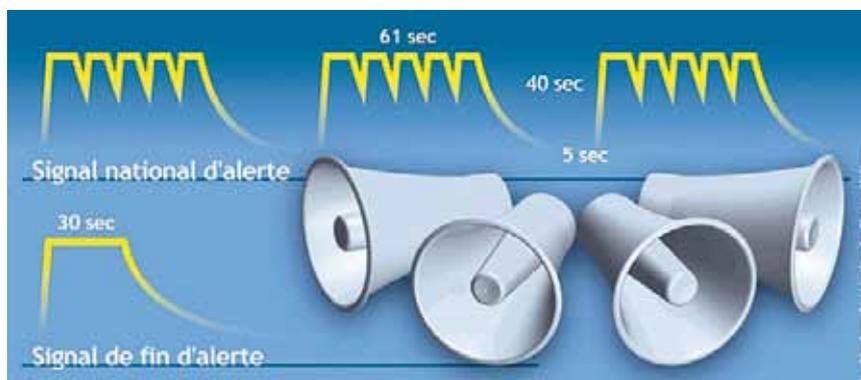


Nouveau système d'alerte : les sirènes retentissent de nouveau à Grimaud

Les risques naturels n'épargnent pas notre commune.

Alors que de terribles incendies ont touché la microrégion cette année, le feu n'est pas le seul danger recensé à Grimaud.

Pour anticiper toujours mieux les catastrophes, la ville renforce année après année les mesures de prévention.



Depuis le mois d'octobre, Grimaud est rentré dans le réseau national d'alerte (RNA). Le RNA est constitué d'environ 4 500 sirènes en France et a pour but d'alerter la population en cas de danger immédiat. Les sirènes émettent alors un signal modulé, montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes. Les essais de sirènes du réseau national d'alerte se déroulent **le premier mercredi de chaque mois, à midi**. Pour ces séries de tests, aucune mesure réflexe ne sera à mettre en œuvre par la population. Sur le territoire de Grimaud, une sirène est installée au-dessus de la mairie et une seconde au complexe Sportif des Blaquières.

Feux de forêt : appel aux bénévoles

Le Centre Communal des Feux de Forêt (CCFF) de Grimaud recherche de nouveaux bénévoles pour la saison 2018. L'action menée par le CCFF est essentielle pour la commune et a même été salvatrice en 2017.

En plus des actions de prévention, les patrouilles ont arrêté un feu sur la commune, au moment où le Golfe de Saint-Tropez était victime d'énormes incendies dont on connaît les conséquences économiques et écologiques désastreuses.

Les principales missions des bénévoles sont la surveillance des massifs et la prévention. Ils interviennent également et assistent les secours sur les feux naissants par le guidage et l'assistance aux pompiers. Ils sensibilisent le public au travers de campagnes d'information par la distribution de dépliants auprès des promeneurs en forêt.

Adhésion : Après validation de votre candidature, vous êtes enregistré par arrêté municipal validé par la préfecture. Vous obtenez une carte de membre officielle.

Formation : Vous bénéficiez gratuitement des stages organisés par l'ADCCFF (Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts).

Pour plus d'informations, téléphonez au 06 14 22 21 81 ou au 04 94 55 44 23.



BULLETIN DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance : / /

Profession :

Veillez joindre une lettre de motivation au présent bulletin et le renvoyer à :
Mairie de Grimaud / CCFF
Rue de la Mairie
83310 Grimaud

Zoom sur L'AIKIDO : un art martial génial au service des Séniors

L'AIKIDO utilise le principe du KI, (énergie). Le KI représente le principe de l'énergie dans sa double nature physique et psychique. L'énergie physique diminue avec l'âge et représente le support de l'énergie psychique ou mentale. Cette dernière peut croître avec l'âge et est dix fois plus importante que la force physique.

Les avantages liés à cette pratique sont nombreux, le premier étant d'apprendre à réagir face à une agression pour préserver au maximum son intégrité physique que ce soit à son domicile ou un arrachage de sac à main dans la rue.

On va développer l'équilibre, comment parer les coups au ventre, à la tête, une saisie, la gestion de l'espace et des déplacements qui au fur et à mesure des entraînements deviennent des automatismes, nous amenant tout naturellement à travailler le rythme cardiaque en douceur, ainsi que l'assouplissement des articulations.

Mémoriser les techniques est également excellent pour lutter contre la maladie d'Alzheimer.

Le succès de ces cours ne faiblit pas depuis 6 ans. Ils sont donnés dans le dojo des Blaquières, les jeudis tous les 15 jours de 10 à 11h, dans une ambiance à la fois joyeuse et appliquée. Ils sont gratuits, avec une licence/assurance obligatoire de 50 euros pour l'année.



Renseignements auprès de Den au 06 09 06 36 73.

Activité Sénior : du sport et de la convivialité !

Depuis maintenant plus de 5 ans, la commune, par l'intermédiaire de son service des sports, a lancé une session sénior, ouverte à tous, les mardis matin. Elle s'adresse aux Grimaudois de plus de 60 ans. Les séances sont gratuites pour tous sauf pour les prestations exceptionnelles. Ces activités sont très fréquentées avec une participation moyenne de 35 inscrits et des pics réguliers à 40 personnes. Les femmes sont majoritairement représentées lors de ces rencontres.

Cette session est gérée par deux agents du service des sports qui n'ont de cesse de présenter et d'initier le plus grand nombre d'activités à nos séniors afin de mobiliser un maximum de leur sens et de travailler sur l'ensemble de leur corps. Ce travail touche aussi bien la posture, le travail cardio vasculaire, la coordination et bien entendu la convivialité.

La diversité des activités est bien entendu au rendez-vous : randonnée, tennis, tir à l'arc, swiss ball, travail d'équilibre, sport de combat, kayak, golf, musculation et même une randonnée raquette, etc.

Au vu des jeux olympiques qui se dérouleront en

France, un projet d'olympiade est né. Il devrait se faire cette année entre les différents séniors Grimaudois inscrits, sous forme d'une journée où chacun pourra se mesurer à l'autre. Il est déjà même envisagé pour l'année prochaine une rencontre intercommunale. Les séniors seront, sans aucun doute à cette occasion de véritables ambassadeurs de Grimaud et de son dynamisme. Le programme est consultable sur le site internet de la Mairie, rubrique «Vivre à Grimaud – Santé, Social, Sénior».

Plus d'informations : Antho au 06 25 46 34 49 et Seb au 06 19 26 16 14.

La fête du sport

Comme chaque année, le service sport et jeunesse de la Mairie de Grimaud a organisé la fête du sport. La pluie présente ce jour, a obligé le service sport et les associations à concentrer les démonstrations à l'intérieur du complexe sportif des Blaquières. Néanmoins, le public n'a pas été découragé puisque plus de 600 personnes dont 250 enfants sont venus participer à l'évènement. Le succès grandissant de cette opération est la preuve de la vocation sportive de la commune et de l'intérêt croissant des enfants et des parents pour le sport. Cet engouement va de pair également avec les excellents résultats sportifs des associations de la commune.

Retrouver les coordonnées et les horaires des clubs sur le site internet de la mairie de Grimaud : www.mairie-grimaud.fr rubrique «vivre à Grimaud»



Les sports praticables à Grimaud

- Tai Chi
- Tennis
- Basket
- Badminton
- Pétanque
- Bowling
- Football
- Randonnées
- Gymnastique Rythmique et Funk Jazz
- Gymnastique Volontaire
- Judo Kung Fu Wu Shu
- Équitation
- Yoga
- Golf
- Rugby
- Karaté
- Chasse
- Cyclisme

Pôle Enfance et Jeunesse : Les travaux sont terminés

Le Pôle enfance et Jeunesse est prêt. La réalisation de cet équipement d'environ 700 m² permet de regrouper, en un même lieu, un établissement Multi-Accueil moderne de 20 places et l'ensemble des services municipaux en lien avec le secteur enfance, scolaire et jeunesse, afin de proposer un «Guichet Unique» destiné à faciliter et simplifier les démarches administratives à accomplir par les familles.

Du côté de la crèche, l'idée est d'augmenter la capacité d'accueil progressivement ainsi que l'âge d'accueil des enfants jusqu'à 3 et ½ à terme. Ce nouveau bâtiment est implanté à l'entrée du village, proche des Migraniers chemin des Vernades.

Toutes les informations concernant la structure sont disponibles sur le portail familles : grimaud.portail-familles.net

Des actions en faveur de la Classe ULISS des «Blaquières»

Deux nouvelles actions en faveur de la classe ULIS des Blaquières dont est à l'origine Alain BENEDETTO vont se dérouler durant cette année scolaire en partenariat avec l'école.

La première est initiée par le Lions Club Ramatuelle Presqu'île de Saint Tropez qui a remis un chèque de 3200 euros afin de financer un séjour avec nuitées «Poney - Ferme» qui se déroulera au mois de mai 2018.

La deuxième est la mise en place de séances de sports adaptés tous les jeudis durant la pause méridienne en partenariat avec l'association «Juste avec le Cœur».

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives, motrices ou mentales ainsi que des troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

Les ados préparent le salon du livre 2018

Pour préparer la 6^e édition du salon du livre jeunesse, Les Ramp'Arts de Grimaud, 12 adolescents co-organisateurs de cet évènement, investis et assidus, se retrouvent tous les mercredis soir au club ados culturel.

Agés entre 12 et 17 ans, ils programment, réalisent l'affiche, et communiquent avec les auteurs et illustrateurs invités et rencontrés lors des sorties aux différents salons du livre (Mouans Sartoux, Aubagne, Toulon) accompagnés de leurs animateurs, Olivier Haddouche et Isabelle André du service animation jeunesse de la ville.

Un rendez-vous incontournable dans le Golfe de Saint Tropez, dans l'objectif de promouvoir la lecture à travers des animations sur deux jours.

Pour ne pas rater l'évènement en 2018, notez les dates de cette nouvelle édition, le vendredi 1^{er} et samedi 2 juin sur le thème «JAMAIS TROP D'ARTS» !





Cérémonie du 15 août



L'anchoïade du 16 août



Cérémonie 11 novembre





Les feux d'artifice du 15 août !



Théâtre : Irresistible



Salon des peintres

Loto de la DAG





Déplacement à Bruxelles avec des élus varois



Soirée cabaret



Animations village le 15 août



Légion d'honneur



Réunion PLU



Réception FCG



Saint Michel



Soirées musicales Grimaud



Les escapades littéraires



Les événements à venir !!!!

Janvier

- **Jeudi 04** : Raconte-moi Grimaud - visite du Château
- **Dimanche 07** : Théâtre
- **Lundi 08** : Vœux du Maire
- **Mardi 09** : Conférence Grimaud Europe
- **Dimanche 14** : Théâtre

Février

- **Jeudi 08** : Raconte-moi Grimaud - Moulin Saint-Roch
- **Dimanche 11** : Théâtre
- **Vendredi 16** : Escapade littéraire
- **Dimanche 18** : Soirée Musicale

Mars

- **Dimanche 11** : Théâtre
- **Dimanche 11** : Soirée Musicale
- **Du 23 au 25** : Salon Bio
- **Dimanche 25** : Marathon du Golfe de Saint-Tropez
- **Jeudi 29** : Raconte-moi Grimaud - le pont des fées

Avril

- **Vendredi 06** : Vernissage salon des peintres
- **Vendredi 06** : Raconte-moi Grimaud - Port Grimaud

Mai

- **Vendredi 04** : Vernissage exposition des sculptures monumentales
- **Jeudi 10** : Fête de la laine
- **Vendredi 18** : Soirée Musicale
- **Samedi 19** : Nuit des musées
- **Mardi 22** : Cérémonie de remise des képis blancs

Juin

- **1^{er} et 2** : Les Ramp'arts Grimaud
- **Du 7 au 10** : Eurofestival Harley-Davidson
- **Dimanche 17** : Fête du moulin
- **Vendredi 29** : Escapade littéraire

Retrouver le détail de ces manifestations et l'agenda culturel de la commune sur le site de l'office de tourisme de Grimaud :

www.grimaud-provence.fr

Rénovation de la place neuve

Les travaux de rénovation de la place neuve ont débuté depuis fin novembre 2017.

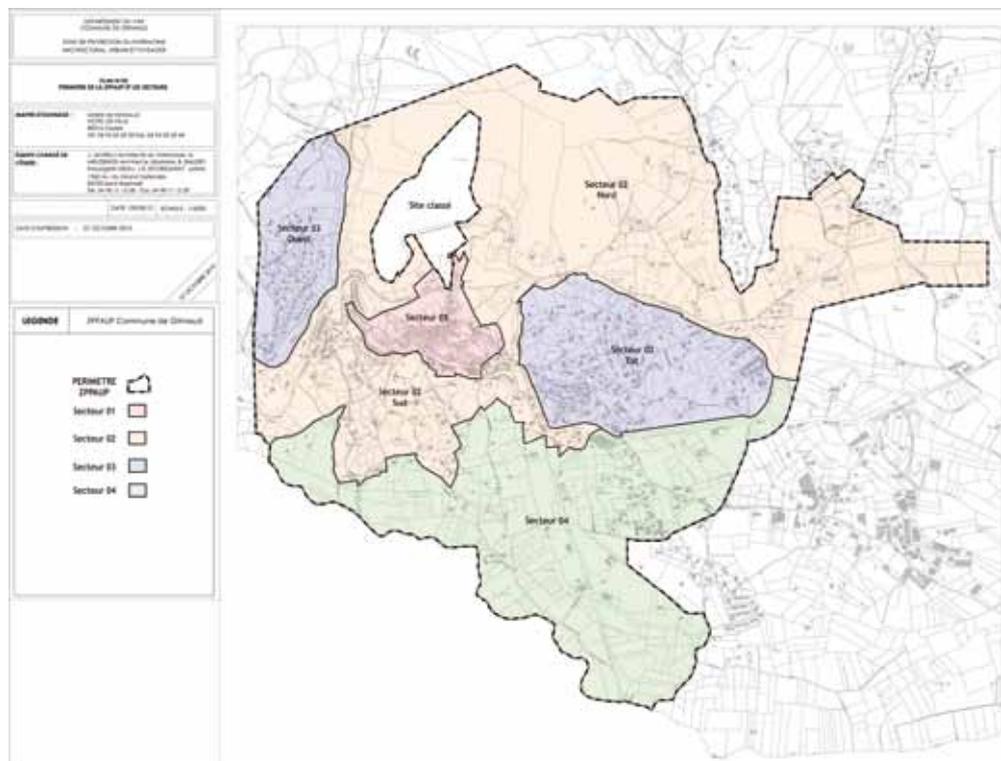
La circulation dans le village sera modifiée à plusieurs reprises pour permettre la bonne tenue des travaux et pour limiter les gênes. Afin de faciliter l'accès aux commerces et de conserver un confort dans les déplacements, les aménagements suivants sont mis en place :

- Déplacement du marché hebdomadaire du jeudi sur la place de l'église.
- Autorisation de stationnement sur la place de l'église 24/24 (sauf du mercredi 20h00 au jeudi 13h00).
- Mise en place d'une aire de livraison boulevard des micocouliers.



Grimaud protège son patrimoine historique et paysager

La commune de Grimaud est riche d'un patrimoine historique et architectural diversifié. Le village, perché sur sa colline, est remarquable dans le paysage, tandis que Port-Grimaud et Beauvallon possèdent une forte identité.



L'ensemble de ce patrimoine doit bénéficier d'outils de protection, adaptés aux réalités du territoire, pour en garantir la meilleure préservation.

Ainsi il a été décidé de poursuivre l'étude et la protection de ce patrimoine par l'élaboration d'une AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) comprenant le village et ses abords.

De même, deux Sites Patrimoine Remarquable (SPR) sont à l'étude pour Port-Grimaud et le domaine de Beauvallon.

L'AVAP et les SPR sont des mesures de protection élaborées en partenariat entre l'État et la ville de Grimaud.

Ces deux dispositifs sont des outils précis et efficaces au service de la commune et de ses habitants pour l'amélioration du cadre de vie.

Ce sont des instruments de gestion du territoire.

Ils comprennent un périmètre de protection régie par un règlement d'urbanisme, prenant en compte le patrimoine au sens large, qu'il soit bâti ou paysager. Ils s'appuient sur un diagnostic du territoire communal, tant architectural, patrimonial qu'environnemental.

L'élaboration de l'AVAP et du SPR est conduite sous l'autorité du Maire, avec l'assistance de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et accompagnée de Madame Jade Morelli, architecte du patrimoine.

L'élaboration de l'AVAP se déroule en plusieurs phases : une collecte des données, un repérage et une analyse du patrimoine, des propositions d'orientations, des préconisations relatives à la protection et la mise en valeur de ce patrimoine. Une enquête publique viendra conclure cette procédure.

Les étapes de mise en place d'une AVAP :

- > Organisation d'une réunion publique de présentation de l'AVAP de Grimaud.
- > La Commission Locale de l'AVAP valide le projet et fait un bilan de la concertation.
- > L'arrêt de projet est adopté par délibération du conseil municipal.
- > La Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) donne son avis.
- > Le projet est examiné par les personnes publiques associées.
- > Le projet, éventuellement modifié, est soumis à enquête publique.
- > Le Préfet de département rend son avis.
- > Le conseil municipal délibère pour l'adoption de l'AVAP.

Le patrimoine s'expose dans le centre du village

Depuis mi-décembre, la maison des arcades est devenue un lieu d'expositions ainsi que les bureaux du service Culture et Patrimoine de la ville, après des travaux importants d'accessibilité.

Située au cœur du centre ancien, cette maison dite «des Templiers» est une maison aux arcades des XV^e et XVI^e siècles, dont la façade et la cave sont classées Monuments Historiques.

Elle a abrité d'importants personnages comme la puissante famille Broquery au XVII^e et XVIII^e siècles.



Les Compagnons du Devoir à Grimaud

L'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) accueille chaque année près de 10.000 jeunes en formation, au niveau national. Au-delà de la formation, le compagnonnage est une expérience professionnelle, humaine et culturelle.

En région PACA/Corse, près de 700 jeunes sont accueillis chaque année. Près de 500 jeunes résident dans plus d'une dizaine de points de passage, dont dans le Var à Toulon, Le Muy et prochainement Grimaud. Les Compagnons du Devoir sont arrivés sur Toulon il y a huit ans environ, à la demande des entreprises. Rapidement, les entreprises du Golfe de Saint Tropez nous ont sollicités et quelques jeunes s'y sont installés. Chaque année, les entreprises nous sollicitent de plus en plus pour accueillir des jeunes dans le cadre du Tour de France. Actuellement, une quarantaine de jeunes travaillent dans les entreprises locales. Les hébergements mosaïques pour accueillir ces jeunes, sur Cogolin et ses alentours, nécessitaient la recherche d'une situation plus pérenne. D'où l'intérêt des Compagnons du Devoir de se rapprocher de Grimaud et de l'école de Saint Pons.

Plusieurs profils de jeunes seront hébergés et seront en formation :

Les «primo entrants» :

- Les apprentis, qui préparent un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) sur deux ans, à partir de 15 ans révolus
- Les «Prépa Métier», apprentissage sur un à deux ans, dédié à des jeunes ayant un niveau IV acquis (baccalauréat général, BTS...),
- Les «Prépa Tour de France», perfectionnement via le Tour de France de jeunes ayant déjà acquis un diplôme professionnel : Bac professionnel, CAP...

Les jeunes qui effectuent leur «Tour de France» :

- Les «Itinérants», aspirants et compagnons dans le cadre de leur perfectionnement post CAP.

Le Tour de France...

Chez les compagnons du Devoir, le voyage est un élément incontournable de la formation. Pendant cinq années en moyenne, chaque itinérant du Tour de France saisit l'opportunité de changer de ville et d'entreprise, en France comme à l'étranger. Un jeune est ainsi amené à travailler dans différents contextes, avec des missions et de responsabilités variées. Ce périple lui permet de se perfectionner et de découvrir d'autres techniques et savoir-faire. Le voyage représente aussi pour l'apprenti une chance exceptionnelle : celle de développer ses facultés d'adaptation, de s'ouvrir à d'autres cultures et d'apprendre une nouvelle langue.

Les Maisons de Compagnons...

Elles assurent l'hébergement, la restauration, la formation et l'accompagnement des jeunes. Placés sous la responsabilité du Prévôt et d'une Maitresse de maison, ce sont des lieux de formation, d'ouverture et de partage. Leur fonctionnement repose sur le vivre ensemble et la transmission entre les générations de Compagnons.

L'ouverture au public

Des rencontres régulières seront organisées au sein de la Maison des Compagnons de Grimaud pour permettre aux jeunes et aux familles de découvrir les métiers et les formations qui y conduisent. Les maquettes (travaux de réception, alias « chef d'œuvre » pour les médias) témoigneront du savoir-faire à acquérir pour être Compagnon. Un jeune de 16 ans qui entre en apprentissage peut devenir Compagnon à 21 ans, à l'issue de sa formation et de son Tour de France. Il maîtrise alors son métier et parle au moins une langue de plus (Tour de France externalisé une année dans un Pays d'Europe).

La Maison des Compagnons de Grimaud...

Différents types de publics seront accueillis :

- Les jeunes itinérants sur le Tour de France résidents de la maison,
- Les familles et les jeunes intéressés pour s'informer et s'inscrire,
- Les représentants et responsables du site : Maitresse de maison, Prévôt...
- Les partenaires de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir dans le cadre de la formation : entreprises, institutionnels, etc.
- Les Compagnons sédentaires de la Province (membres bénévoles) et leur famille,

Elle regroupera deux pôles d'activités :

- La restauration,
- L'hébergement (logements en ERP).

Le projet de Réhabilitation de l'École de Saint Pons va durer environ une année. L'accueil des résidents est prévu pour l'automne/hiver 2018. Elle accueillera en permanence plus de 40 jeunes garçons et filles.



Les Grimaldines : China Moses - Lucky Peterson - De Palmas - Flavia Coelho - Ben l'Oncle Soul





MOGOYA SO : la solidarité grimaudoise exportée au Mali

Depuis sa création en novembre 2011, l'association humanitaire MOGOYA SO dont le siège social est à Grimaud, a pour objet d'apporter aide et assistance médicale, sanitaire, culturelle et éducative aux enfants maliens en particulier et à la population malienne en général.

Elle a engagé des actions en faveur du village de Kalankoulou situé à 150 km au sud de Bamako. Ce village a été choisi par les correspondants maliens qui sont membres de l'association et qui apportent eux-mêmes une aide logistique et médicale en lien avec une association locale d'anciens du village.

L'association MOGOYA SO a obtenu les autorisations nécessaires du gouvernement malien pour intervenir dans le pays. Un magnifique exemple de la générosité grimaudoise qui traverse les continents.

de réaliser les premières plantations dont le maïs et les légumes. Des clôtures ont été dressées pour sécuriser les récoltes et un abri à leur conservation du bâti.

En février, la Présidente de l'association, la Grimaudoise Nicole CLEMENSON, est partie à la rencontre des orphelins.

Ce déplacement a permis la distribution du matériel scolaire ainsi que de rencontrer les responsables du village qui ont fait part de leur besoin en termes de matériel agricole.

La démarche a pour but d'aboutir à l'autosuffisance alimentaire des villageois permettant un accès à la nourriture ainsi que des conditions favorables à l'éducation des enfants.

Le but de l'association est de donner envie aux enfants de rester dans leur village pour contribuer au développement économique. Les villages maliens se vident au profit de la capitale, où les jeunes sont attirés à la recherche d'une vie meilleure que souvent, ils ne trouveront pas.

En 2013, un puits a été construit pour permettre l'irrigation des cultures.

En 2014, il a été entrepris la construction d'un poulailler.

En parallèle, l'association a accueilli dans le Var, le fils du représentant à Bamako, Magane, pour lui permettre de subir une intervention chirurgicale visant à lui éviter la cécité des suites d'un glaucome congénital. L'opération a été un succès !

En 2015, la construction du poulailler s'est achevée.

MOGOYA SO a fait l'acquisition de gallinacées et petits ruminants.

En 2016, ils ont soutenu l'acquisition de la « pouponnière de Bamako » en mettant en place un système de parrainage et procédant à l'acquisition d'une machine à laver et sécher le linge.

En 2017, c'est au tour du père de Magane d'être reçu en France pour une opération médicale, car il souffre de la même pathologie que son fils.

Il a subi une première intervention au mois de janvier, la seconde étant prévue pour le mois de septembre.

La générosité des donateurs ne faiblit pas avec le temps et cette année, un conteneur de vêtements, petit matériel médical, jeux et fourniture diverse de première nécessité destinées à la « Pouponnière » a été acheminé à Bamako.

Pour continuer le développement économique et écologique du village, les fonds nécessaires à l'achat de 60 pieds d'eucalyptus qui viendront enrichir le périmètre maraîcher a été offert.

MOGOYA SO apporte son soutien à l'association « SOS Albinos de Bamako » en leur fournissant les lunettes solaires ainsi que le lait à très haute protection.

Le représentant légal assure la gestion sur place, à savoir la réception des fournitures et matériels que acheminés au Mali ainsi que leur bonne distribution.

Encore d'autres projets sont en cours et tout le monde peut y prendre part !

Plus d'informations :
06.14.62.11.59



En janvier 2012, grâce aux premiers dons, MOGOYA SO a pu financer l'achat de matériel agricole tel que charrue, attelage, semoir, semences ainsi que des bêtes de somme. Les cours dispensés ont permis

Une nouvelle élue à Grimaud !

Le Conseil municipal lors de la séance du 25 septembre a eu le plaisir d'accueillir Sylvie Derveloy parmi ses membres. Madame Derveloy vient remplacer Claude Raybaud, décédée en fonction. Elle retrouve le Conseil municipal qu'elle avait quitté en 2014 où elle occupait les fonctions d'adjoint au Maire en charge de la culture.

Madame Derveloy a fait part, lors de sa séance d'investiture, du plaisir de retrouver le conseil municipal. Si elle n'a jamais quitté la vie grimaudoise, «*c'est toujours un plaisir particulier et un bonheur renouvelé de représenter les Grimaudois et les Grimaudoises dans un mandat local*» a déclaré la nouvelle élue.

Un nouveau site internet pour la ville



Grimaud s'est offert une nouvelle vitrine avec la refondation de son site internet. Le site s'est enrichi de nouvelles rubriques ainsi

que d'une arborescence plus simple pour la navigation.

Vous pouvez retrouver dessus, l'ensemble des démarches et des services utiles à la population ainsi que d'autres informations pour mieux connaître et profiter de Grimaud.

Le site est également désormais accessible en anglais, ce qui permettra de mieux diffuser les informations de prévention et d'urgence à l'ensemble de la population.

www.mairie-grimaud.fr

La parole à l'opposition

Grimaudois, Grimaudoises,

A mi mandat, toujours aussi peu d'informations (cf site de la ville). Toujours aussi peu de visibilité sur le projet artistique «kilal» (2 ME investis). Sur la place de Grimaud dans l'interco, notre spécificité est certaine, la manière de la défendre nous paraît inadapté aux enjeux (nous y reviendrons).

Que dire de la gestion des relations humaines au sein du personnel, quelles mesures ont été prise pour corriger des modes de fonctionnement inadaptés pointés il y a quelques mois par la Chambre Régionale des comptes ?

Grimaud et la Communauté de communes

Lors du dernier conseil municipal de novembre, nous avons eu l'occasion d'interroger le Maire sur l'intercommunalité en nous appuyant sur le rapport d'observation fait par la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la communauté de communes du Golfe de St Tropez. Même si le Maire minimise l'intérêt et la pertinence de cette analyse, ce n'est pas notre avis et nous considérons qu'elle conforte nos remarques et confirme nos craintes que nous réitérons régulièrement.

1/ Sur la fiscalité, les communes ayant de moins en moins de compétences qui sont transférées à l'intercommunalité, leurs charges sont donc logiquement minorées (de 100 000 à 700 000 euros par an selon les communes d'après les calculs de la Chambre), mais les communes ont choisi de ne pas contribuer aux charges nouvelles de l'interco, cette dernière a donc été dans l'obligation d'augmenter les prélèvements fiscaux pour les contribuables. La Chambre régionale estime que la pression fiscale a augmenté de près de 7,4 millions d'euros en 2015 ! Le Maire estime que les nouveaux prélèvements de l'État et la baisse des dotations génèrent 3,1 millions de dépenses supplémentaires. D'accord mais le compte n'y est pas !

2/ «Le projet intercommunal est fragile» selon la Chambre régionale, on ne peut effectivement que constater la lenteur (plus de 5 ans) et la mise en place laborieuse de cette intercommunalité, de même on regrette son fonctionnement «à la carte» et la mutualisation insuffisante du personnel et des moyens des 12 communes. Il est temps que nos édiles aux égos démesurés comprennent que l'intercommunalité est obligatoire et incontournable, elle est règlementée par la loi. À noter que le Président de la communauté de communes interrogé par la Chambre a répondu (p 14 du rapport) : «Cette situation résulte de l'absence de volonté politique des communes membres». Consternant !

3/ Sur la politique du tourisme dont le maire de Grimaud est le Président pour l'intercommunalité, la Chambre régionale y consacre 9 pages sur 30. L'analyse est sans appel, elle rejoint nos critiques récurrentes sur notamment le fonctionnement de l'office de tourisme de Grimaud. Citons le titre de la Chambre «Une politique de promotion touristique insuffisamment partagée et inaboutie».

Comme nous ne cessons de le réclamer il faut cesser la superposition de politiques touristiques individuelles aux coûts très élevés. Certes il faut respecter les particularités et l'identité des communes mais l'élaboration d'une stratégie globale doit s'imposer à tous pour réaliser des économies et proposer une promotion touristique performante, digne de notre territoire.

En cette fin d'année 2017, nous vous proposons de vous «plonger» avec intérêt sur les rapports précédemment cités et en ligne sur internet. Leurs observations doivent nous interpellées et nous invitées à réfléchir à notre implication avenir dans notre commune au service de tous. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous remercions pour votre soutien dans notre action au service des Grimaudois et de Grimaud

C. MOUTTE / F. OUVRY / S. LONG / C. DUVAL / H. DRUTEL / D. FLORIN



Alain Benedetto
Maire de Grimaud
Conseiller départemental du Var

Et le Conseil municipal

vous souhaitent

une excellente année 2018

et vous invitent

à la présentation des vœux du Maire
aux Grimaudois

Lundi 8 janvier 2018 à 18h30

Complexe sportif des Blaquières